



Comment régulariser un sans papier ?

Par **aureliene**, le **18/03/2010** à **20:40**

Bonjour,
Je vis avec un étranger d'origine Turque. Il a fait une demande d'asile, qui a été refusée, puis un déplacement à l'OFPRA. Peut-on faire une demande concernant le travail : compétences ? Il est menuisier de métier ?
Le pacs pourrait-il être une solution si toutes les questions posées ont une réponse négative ?
Nous n'avons aucun papier prouvant notre vie commune. Un pacs peut-il être accepté malgré cela ?

Par **chris_idv**, le **21/03/2010** à **16:49**

Bonjour,
Il est possible de solliciter un titre de séjour pour un autre motif que le statut de réfugié politique, mais chaque tentative infructueuse réduit d'autant les chances d'obtenir un titre de séjour.
demande n°1: titre de séjour pour motif politique >> refusé
demande n°2: titre de séjour pour motif économique (salarié) >> refusé
demande n°3: titre de séjour pour motif d'éducation (étudiant) >> refusé
etc...
Le but n'est pas d'enchaîner les demandes de titre de séjour différentes car chaque nouvelle demande peut être perçue par l'administration comme farfelue par rapport à la précédente.
Cordialement,